



L'AGGLO DU PAYS DE DREUX  
vous propose une nouvelle opportunité

## **GESTIONNAIRE FINANCIER CONTRAT DE DÉLÉGATION ASSAINISSEMENT (RÉGIE INTÉRESSÉE) - (H/F)**

Rejoignez notre équipe dynamique, donnez du sens à votre métier en menant à bien les défis environnementaux actuels et en défendant les intérêts du service public

### VOS MISSIONS

- Assurer le suivi financier précis du contrat de régie intéressée (dépenses, recettes)
- Coordonner, planifier, participer et le cas échéant animer les réunions de suivi du délégataire en lien avec le gestionnaire de contrats
- Aider à la préparation budgétaire
- Proposer des pistes d'optimisation du contrat

### VOS ATOUTS

- Expertise financière dans les métiers d'exploitation de l'assainissement
- Maîtrise des délégations de service public et des différents modes de gestion
- Connaissance des marchés publics
- Sens du travail en équipe, rigueur et méthode
- Autonomie, force de proposition et sens du service public
- Aptitudes relationnelles (pédagogie, sens des négociations, capacité à gérer les situations complexes)

Cadre d'emplois des attachés, des ingénieurs ou des techniciens territoriaux (cat. A ou B)  
Filière administrative ou technique

Fonctionnaire ou contractuel (CDD de 3 ans)  
Poste à 39h hebdomadaires

Rémunération selon les grilles indiciaires de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire + CNAS



25 jours de congés et 23 jours RTT  
Télétravail possible

### *Vous êtes intéressé/e par ce poste ?*

Il ne vous reste plus qu'à nous envoyer votre CV et votre lettre de motivation à cette adresse :

Monsieur le Président de l'Agglo du Pays de Dreux  
Direction des Ressources Humaines  
4 rue de Châteaudun - BP 20159  
28103 DREUX CEDEX

ou par mail : [drh@dreux-agglomeration.fr](mailto:drh@dreux-agglomeration.fr)

 Découvrez l'Agglo du Pays de Dreux en vidéo 



4 rue de Châteaudun - BP 20159 - 28103 DREUX cedex  
Tél. 02 37 64 82 00  
[WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR](http://WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR)